

L'approche des « signes des temps »...

Présentation générale de la constitution conciliaire *Gaudium et Spes*

(L'Eglise dans le monde de ce temps)

Qu'est-ce qu'une constitution conciliaire ?

Gaudium et Spes est l'une des quatre « constitutions » issues du Concile Vatican II. Les textes du Concile sont répartis en Constitutions, décrets et déclarations (en tout 16 textes).

Les « constitutions » sont les textes les plus importants car, comme le terme l'indique, ils constituent les fondements constitutifs de la vie de l'Eglise. Les quatre constitutions de Vatican II sont les suivants (dans l'ordre de leur date d'adoption)

- La Constitution sur la Sainte Liturgie (*Sacrosanctum concilium*) – 4 décembre 1963.
- La Constitution dogmatique sur l'Eglise (*Lumen Gentium*) – 21 novembre 1964.
- La constitution dogmatique sur la révélation divine (*Dei Verbum*) – 18 novembre 1965.
- La Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*) – 7 décembre 1965.

Cette dernière constitution, adoptée la veille de la clôture du concile, est tout à fait originale, à la fois dans son style et dans sa méthode. Dans son style, car elle veut s'adresser non seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes de bonne volonté. Dans sa méthode, car elle inaugure une toute nouvelle problématique dans la façon dont l'Eglise envisage l'élaboration de sa « doctrine » en matière d'Ethique. C'est la raison pour laquelle elle est qualifiée de « **pastorale** » et non pas de « *dogmatique* ». Mais ceci ne signifie nullement qu'elle serait de moindre importance que les autres.

Quelle est la finalité de ce texte ?

Ce texte n'était pas prévu au départ du concile. Sa finalité est de préciser la mission propre de l'Eglise dans le monde moderne. Cette nécessité s'est imposée au fil des débats du concile lui-même. Voici ce qu'en dit Mgr Vilnet dans sa présentation du texte : « *Tout en réfléchissant sur sa nature et sur sa mission, l'Eglise, peuple de Dieu, constitué dans le peuple des hommes, allait être inévitablement conduite à préciser plus concrètement, disons 'existentiellement', cette mission et ce rôle pour la génération présente.* »¹

Il s'agissait donc de repenser la mission de l'Eglise dans le monde moderne... Au cours de nos débats de ce matin, nous avons parlé de la « modernité », et nous avons évoqué la manière dont celle-ci, à partir du 15^e siècle jusqu'à nos jours, s'est employée à « **déconstruire** » la synthèse chrétienne traditionnelle en matière d'éthique. C'est notamment la période des années 60-70 qui a été particulièrement désignée comme radicale à cet égard.

Ceci est juste. Mais il est significatif que ce soit précisément à cette période-là qu'ait eu lieu le Concile Vatican II. C'est au cœur de cette période-là qu'il a ouvert la voie d'une nouvelle recherche et d'une nouvelle cohérence : celle de la théologie des « **signes des temps** ». Pendant tout ce temps-là, en effet, les hommes et les femmes de *la modernité* n'ont pas cessé

¹ Introduction à l'Édition de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* aux Éditions du Centurion Paris 1966.

de vivre, d'aimer, de lutter, de créer, de donner du sens à leur existence. Pendant tout ce temps-là, Dieu n'a pas abandonné son peuple, même si celui-ci ne se référait plus à lui comme autrefois ! Il a continué, au contraire, à le travailler de l'intérieur par le dynamisme de son Esprit, le dynamisme de la Résurrection de son fils. Et c'est sur cette conviction de foi que le Concile Vatican II s'est appuyé pour ouvrir des chemins nouveaux !

Ainsi les trois grandes constitutions sont articulées entre elles de telle sorte qu'elles manifestent la logique interne de l'ensemble du concile : « *Référée à sa source (la révélation de la parole de Dieu – **Dei Verbum**)... L'Église s'est redéfinie elle-même en fonction de sa mission de salut (constitution sur l'Église – **Lumen Gentium**), mais ce salut est celui de l'homme réel, concret personnel, social, historique, d'une humanité se renouvelant à chaque génération et toujours appelée à l'**hodie** de son salut. A cet homme-là, à ce monde-là... il faut que l'Église parle... C'est ce qu'a voulu entreprendre la Constitution pastorale **Gaudium et Spes**... »² Comment s'y prend-elle ?*

Quelle est sa méthode ?

Un choix s'imposait. La méthode choisie, serait-elle alors « *d'entrer en dialogue **avec** les hommes de partout, ou de parler **de** tous les hommes à leurs frères baptisés ?* »³ En fait le Concile n'a pas tranché, il a tenu les deux défis à la fois. Mais surtout, l'intention des Pères du Concile était de s'inscrire dans la démarche initiée par le pape Jean XXIII dans son encyclique **Pacem in terris** : adopter la méthode de l'analyse des « **signes des temps** », c'est à dire une méthode **inductive**. Elle rompait ainsi avec la démarche fondée sur la métaphysique traditionnelle.

Plutôt que de déduire les comportements à partir d'une doctrine ou de principes préalablement établis, il s'agit de commencer par **observer** la réalité vécue par nos contemporains, d'y **repérer** les signes des temps⁴ – c'est-à-dire les éléments historiques porteurs d'un avenir plus humain – afin d'y **discerner**, à l'aide des Écritures, les manifestations de l'Esprit de Dieu.

A titre d'exemple, les signes principaux relevés par Jean XXIII, dans son encyclique **Pacem in Terris**, sont « *la socialisation, la promotion des classes laborieuses, l'entrée de la femme dans la vie publique et l'émancipation des peuples colonisés.* » Nous sommes en 1963 !

La Nouveauté de Gaudum et Spes.

A présent, allons voir de plus près le texte de la Constitution pastorale **Gaudium et Spes**, lui-même pour en mesurer la richesse et la nouveauté.

² Idem

³ Idem

⁴ Référée à Matthieu 16, 1-4 et Luc 12n 54-59... la théologie des signes des temps marque le dépassement d'une vision de l'Église dont la tâche se bornerait à garder le dépôt de la foi, et d'une vision de l'histoire marquée par une coupure nette entre « histoire profane » et « histoire du salut ». Mais au contraire, elle prône une vision de l'histoire toute entière habitée par l'action de l'Esprit de Dieu, mais dont l'Église a la mission de discerner les signes. L'initiative en revient à Jean XXIII dans son encyclique du 11 avril 1963 : **Pacem in Terris**.

La Constitution pastorale « *L'Église dans le monde de ce temps* » se divise en deux parties qui constituent cependant un tout.

- Dans la première partie, l'Église expose sa vision de l'homme, sa vision du monde dans lequel l'homme est placé, et sa manière de se situer par rapport à eux.
- Dans la seconde partie, elle envisage plus précisément certains aspects de la vie et de la société contemporaine, et en particulier les questions et les problèmes qui paraissent, à cet égard, revêtir aujourd'hui (en 1965) une spéciale urgence. Ainsi les sujets abordés comprennent-ils non seulement des éléments permanents, mais aussi des éléments contingents, avec toutes les circonstances mouvantes qui peuvent lui être attachées. Ces « *quelques problèmes plus urgents* » sont : *La dignité du mariage et de la famille – L'essor de la culture – La vie économique-sociale – La vie de la communauté politique – La sauvegarde de la paix et le développement des nations...* d'autres sujets seraient sans doute considérés comme urgents aujourd'hui.
- L'Ensemble est précédé d'un **chapitre introductif** qui trace la dynamique du texte...

Nous allons nous arrêter essentiellement sur l'introduction et ce chapitre introductif de la constitution, qui nous livre **les éléments fondamentaux** de la démarche innovante de Gaudium et Spes dans le domaine de **l'Éthique**.

1 – L'Église est dans le monde !

Il y a eu débat, au sein de l'aula conciliaire, sur la désignation de cette constitution, encore appelée à ce stade « Schéma XIII ». Allait-on l'appeler : « *L'Église face au monde de ce temps* » ? ou « *L'Église dans le monde de ce temps* » ? La question se posait, l'issue n'était pas évidente, et les implications de ce choix n'étaient pas équivalentes ! Finalement le choix fut fait. Ce serait « *L'Église dans le monde de ce temps* ». Ceci était conforme à la vision de l'Église telle qu'elle apparaissait dans la Constitution dogmatique sur l'Église : **Lumen Gentium**. C'est-à-dire, l'Église considérée comme « **sacrement** » du salut, comme sacrement du Royaume : « *L'Église est, dans le monde, en quelque sorte, le sacrement, c'est à dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.* » (L.G. 1). L'Église n'a pas son but en elle-même. Elle n'est pas le salut, elle n'est pas le Royaume, elle en est le « sacrement ». Dans son rapport au monde, l'Église n'est pas face au monde, mais **dans** le monde au service d'un troisième terme qui la dépasse de toute part et qui la précède même dans le monde : le Royaume.

C'est donc désormais **de l'intérieur du monde** et non pas en position de « surplomb » que l'Église aurait à discerner et à apprécier les évolutions de l'humanité et de l'histoire. Forts de cette conviction, les pères pouvaient donner le ton de leur parole, dès les premiers mots du texte. Dès l'introduction. Deux extraits :

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur... La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. » (G.S. 1)

« Ainsi, le concile ... ne saurait donner de preuve plus probante de solidarité et respect et d'amour à l'ensemble de la famille humaine à laquelle le peuple (de Dieu) appartient, qu'en

***dialoguant** avec elle sur les différents problèmes... et d'offrir au genre humain la **collaboration** sincère de l'Eglise pour l'instauration d'une fraternité universelle... » (G.S. 2)*

Solidarité, dialogue et collaboration sincère caractérisent désormais la présence de l'Eglise, peuple de Dieu au sein de l'ensemble de la famille humaine.

2 – Discerner les signes des temps.

Résolument engagée dans cette solidarité et ce dialogue avec l'humanité, l'Eglise expose maintenant, en quelques mots, un résumé très vigoureux et très dense du sens de sa présence dans le monde. Voici le texte. C'est **la clé** de compréhension de l'ensemble de la constitution Gaudium et Spes. Tous les mots ont leur poids :

« ... L'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à lumière de l'Evangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et leurs relations réciproques. » (G.S. 4, 1)

Autrement dit, **avant de juger**, il faut connaître et **comprendre** les événements et les phénomènes de société qui surgissent dans le cours de l'histoire que nous vivons, les resituer dans leur contexte et se donner les outils d'analyse nécessaire pour les comprendre et en apprécier le sens.

Nous touchons ici à **la grande nouveauté** de la problématique portée par Vatican II en matière d'Ethique. Ce que propose le Concile c'est rien de moins qu'**un renversement total de perspective**.

Au lieu de partir de la doctrine ou de principes dûment établis pour en tirer des conséquences pratiques pour l'action (démarche déductive), le concile propose une démarche **inductive** qui consiste, à partir des réalités du monde, y compris dans leur caractère souvent dramatique, de souligner les attentes et les aspirations des sujets humains qui s'y trouvent impliqués, afin d'y discerner les « signes des temps » et de les interpréter à la lumière de l'Evangile. Et cela dans le but d'agir et de répondre de manière adéquate aux questions existentielles que se pose chaque génération.

Comment ne pas reconnaître dans une telle démarche, la méthode-même initiée par la diversité des mouvements d'action catholique depuis plusieurs décades déjà : **le Voir / Juger** (au sens de discerner et non pas de condamner) / **Agir**. Mgr Vilnet le souligne lui-même dans sa présentation de la première traduction du texte en langue française.

Tout de suite après cette définition du rôle et de la mission de l'Eglise dans le monde moderne, le concile met en œuvre cette nouvelle « méthode ».

Du n° 4, §2 au n°9, le texte esquisse quelques-uns des traits fondamentaux du « monde actuel ». Il en souligne notamment les mutations profondes, les métamorphoses, les défis ainsi que les misères, les asservissements et même les risques d'anéantissement qui menacent l'avenir de l'espèce humaine... Mais aussi les découvertes, les nouveaux espoirs de socialisation, les possibilités d'épanouissement de la personne humaine et les nouvelles aspirations qui se font jour au sein de notre humanité en pleine évolution. Il s'agit de **discerner** les signes de temps dans un monde terriblement « **complexe** » désormais.

Et le concile s'emploie à mettre en œuvre son travail de discernement... Nous trouvons par exemple, parmi beaucoup d'autres, cette phrase stimulante :

« Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité entière n'hésite plus à penser que les bienfaits de la civilisation peuvent et doivent réellement s'étendre à tous les peuples. Mais, sous toutes ces revendications, se cache une aspiration plus profonde et plus universelle : les personnes et les groupes ont soif d'une vie pleine et libre, digne de l'homme, qui mettent à leur propre service toutes les immenses possibilités que leur offre le monde actuel. Quant aux nations, elles ne cessent d'accomplir de courageux efforts pour parvenir à une certaine forme de communauté universelle. » (G.S. 9, § 2-3)

Une volonté d'observation et de prise de conscience préside à cette lecture des signes des temps. L'Eglise ne veut pas « juger » a priori, mais d'abord voir et comprendre. Elle veut parler aux hommes en laissant retentir en elle leurs questions, en vivant leurs propres interrogations, en partageant leur destinée actuelle. C'est la condition-même du **dialogue**. Pas de dialogue possible sans conscience de ce qui nous est commun.

Dans ce texte, l'Eglise ne dit pas seulement aux hommes quelles sont leurs questions et comment y répondre. Elle les fait siennes, ces questions. En même temps elle dévoile le besoin de vérité, le besoin de comprendre la raison dernière des choses qui est au cœur de chacun. C'est **de l'intérieur** de l'expérience humaine qu'elle veut rendre attentif au sens de la vie et à la joie de l'Evangile...

Finalement, une perspective centrale se dégage à la lecture de l'ensemble de la première partie de la constitution pastorale. **Le Concile se préoccupe d'abord de la condition de l'homme**. Il la découvre de manière concrète et historique (en non pas dans sa généralité métaphysique) dans une civilisation en développement, avec tous les aléas et les empêtements que suppose un travail de développement. Et il désire éclairer cette condition de l'homme moderne, à la lumière du dessein de Dieu.

Le monde, ce n'est pas un décor extérieur à l'homme, c'est d'abord **l'expérience** que l'homme fait de sa destinée aujourd'hui, expérience dont le Concile désire ouvrir le sens plénier en se référant à ce que la Révélation nous fait comprendre de la destinée spirituelle de l'humanité. Paul VI avait déclaré dans une allocution cette phrase tellement surprenante à l'époque : *« Nous avons, nous plus que quiconque, le culte de l'homme ! »*

3 – Une attitude volontairement optimiste...

Cette expression est de Paul VI, dans son discours de promulgation de ce texte, lors de la dernière séance de Vatican II, le 7 décembre 1965. Parlant de l'ensemble du Concile, il déclare que *« son attitude a été nettement et volontairement optimiste »*. Et l'ensemble de la constitution pastorale en porte la marque.

Cela lui a été reproché ! En effet des murmures ont parcouru les allées centrales et latérales de l'Eglise depuis plus de 50 ans, reprochant au Concile Vatican II d'avoir été *« trop optimiste »* et d'avoir été trop tributaire de l'ambiance générale de l'époque, qui était celle des « Trente Glorieuses ». Le contexte est exact, mais le reproche est injustifié. Philippe Bordeyne s'est ingénié à le démontrer dans un livre passionnant intitulé *« L'Homme et son angoisse, la théologie morale de Gaudium et Spes. »*⁵

⁵ Philippe BORDEYNE : *L'homme et son angoisse – La théologie morale de Gaudium et Spes*. Cerf. 2004.

Mais surtout, ce jugement reste à la superficie des choses, il juge le concile à partir de considérations purement psycho-sociales. Or ce n'est pas là le propos du Concile. Ce n'est pas d'un optimisme psychologique ou d'une disposition d'humeur dont il s'agit, mais d'**une disposition de foi** !

En effet, le choix des « **signes des temps** », est d'abord un choix théologique. Il repose sur la révélation d'un Dieu créateur et sauveur de son peuple. Oui, l'Eglise du Concile a regardé le monde un peu comme Dieu lui-même, après la création, a regardé son œuvre admirable et immense (G.S. n°12 §5). Dieu, dit l'Écriture, vit que toutes les choses qu'il avait créées étaient bonnes, et même très bonnes. Ainsi, les mots de « respect », « sympathie », considération », « émerveillement » fleurissent au fil du texte. Paul VI, lui-même dans, le même discours de clôture du concile, parlera de « **sympathie sans bornes !** »⁶

Plutôt que de condamner, le Concile met en relief une vision chrétienne du monde, qui souligne volontiers les valeurs et les aspects positifs qui émergent dans l'histoire humaine. Cela ne veut pas dire que le concile ignore les erreurs et les ambiguïtés des valeurs du monde moderne, et qu'elle occulterait le péché présent au cœur du monde, mais elle souligne que son but est « *d'aider au rassemblement de toutes les bonnes volontés pour résoudre les immenses problèmes que notre siècle doit affronter* ». « **Dans la lumière de la Révélation, la sublimité de la vocation humaine, comme la profonde misère de l'homme, dont tous font l'expérience, trouvent leur signification ultime.** » (G.S. n°13 §3)

Ainsi l'optimisme de *Gaudium et Spes* est celui de la foi qui voit le monde **du point de vue de Dieu**. Il entrevoit le monde tel que Dieu l'a voulu dans son « *dessein créateur* »⁷, et tel qu'il veut le conduire, dans le Christ vers « *son achèvement final.* »⁸

Cet « **optimisme théologal** » porte un autre nom, c'est **l'Espérance**. Une espérance qui conduit à l'action, dès aujourd'hui, sans attendre des lendemains qui chanteraient. Ainsi, pour reprendre une expression de Vaclav Havel : « *L'espérance, ce n'est pas la certitude que quelque chose ira mieux demain, mais la conviction que quelque chose a du sens **aujourd'hui**, quoi qu'il arrive demain !* »

Finalement le choix des « **signes des temps** » nous délivre de deux périls : celui du '*manichéisme*' et celui du '*jansénisme*', plus ou moins larvés, qui entraînent toujours plus ou moins dans certains courants dits chrétiens. Le monde n'est pas le champ clos où s'affrontent, à armes égales, le bien et le mal ... affrontement dont l'homme fait toujours les frais. L'optimisme de *Gaudium et Spes* éclate finalement dans la **vision christique et eschatologique du monde**... mais une vision qui s'exprime toujours à travers **l'analyse concrète** des réalités. Car l'œuvre du Christ et la destinée finale de l'humanité ne s'ajoutent pas, de l'extérieur, à l'aventure des hommes, mais la promeuvent, la travaillent de l'intérieur et l'accomplissent. Tout cela est l'œuvre de l'Esprit Saint.

Autre citation centrale de la constitution *Gaudium et Spes* :

⁶ Paul VI : Discours de clôture du Concile 7 décembre 1965.

⁷ Formule très fréquemment utilisée dans la constitution *Gaudium et Spes*.

⁸ Idem

« ... **Puisque le Christ est mort pour tous, et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit-Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal.** » (G.S. 22, §5).

4 – Une vision théologique centrée sur le Christ.

Une autre question avait surgi au sein de l'aula conciliaire, au cours de l'élaboration de la constitution : *Gaudium et Spes* ne serait-elle pas trop centrée sur l'homme ? N'allait-elle pas rester dans une perspective trop 'naturaliste', comme on disait à l'époque ? Ne passerait-on pas trop vite de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel ? La question se posait, les Pères conciliaires l'ont écartée en donnant à leur texte une orientation théologique renouvelée et en **recentrant la réflexion éthique sur la personne du Christ.**

En effet, ici encore, Vatican II entend rompre avec une vision dualiste de l'histoire humaine. Son message est « **sans rupture** » entre l'humain et le divin, le « sacré » et le « profane », le « spirituel » et le « temporel » ... et cela en raison-même de **l'incarnation** de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout est réconcilié en Christ ! Le caractère religieux de *Gaudium et Spes* n'est pas plaqué du dehors. Il fait corps avec l'ensemble du texte... Il fait corps avec la complexité de l'histoire humaine. Dans le sens où le Christ lui-même a totalement épousé la condition humaine commune, c'est à dire « relative » et « complexe ». De même, la dimension religieuse de l'homme ne lui vient pas du dehors, elle appartient à sa vocation et elle rend compte en définitive de sa pleine destinée. « **La vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine** » lisons-nous au N° 22, §5 ! Dieu n'est pas extérieur à l'homme.

Ainsi, pour chaque paragraphe de la 1° partie de *Gaudium et Spes*, nous observons une démarche **ascendante**. Au début de chaque chapitre, le regard se porte sur l'homme dans sa signification humaine et spirituelle et, chemin faisant, les situations réelles et existentielles, prises dans toute leur consistance, se trouvent éclairées, dilatées, purifiées par la lumière de l'Évangile. Dans le Christ – Verbe de Dieu fait homme – se révèle la grandeur de l'homme et l'espérance du salut pour le monde. En lui, le Christ, se révèle et s'accomplit la destinée pascale de toute l'Humanité.

Il faudrait relire tout le magnifique chapitre III de la Constitution, notamment au n°38. Après avoir rappelé la responsabilité totale des hommes dans la construction de la société – ce que l'on appelle **l'autonomie des réalités terrestres** – le Concile précise qu'autonomie ne veut pas dire séparation et que « **la loi fondamentale de croissance de l'humanité et donc de la transformation du monde, c'est le commandement nouveau de l'amour** ». Ainsi, « **tout effort humain qui tend à favoriser une fraternité universelle n'est pas vain ! ... Constitué Seigneur par la Résurrection, le Christ, à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre, agit désormais dans le cœur des hommes, par la puissance de son Esprit** ».

La reconnaissance du Christ, Dieu fait homme, dévoile le sens dernier de l'homme. Et Paul VI de conclure en disant : « **En le regardant... notre humanisme devient christianisme et notre christianisme se fait théocentrique ; si bien que nous pouvons également affirmer : pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme !** »

Ainsi s'accomplit le programme initié dans les tout premiers mots de la constitution pastorale. « **Les joies et les espoirs... des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent...** ». Et dans le formidable travail de discernement que les disciples du Christ doivent

opérer en vue d'une vie bonne pour tous les humains et pour toutes les sociétés. **Deux repères fondamentaux** constituent « le cahier des charges des disciples du Christ » : « **le commandement de l'Amour** » et « **l'option prioritaire pour les pauvres** », qui sera mise en lumière, dans la foulée du Concile, par les Eglises d'Amérique Latine notamment. Et cela en raison-même de notre foi au Christ Crucifié-Ressuscité !

Toute la première partie de la constitution Gaudium et Spes nous indique un chemin précieux de discernement, à la lumière des écritures. C'est l'articulation entre les trois dimensions essentielles de l'existence humaine :

- La primauté du sujet, appelée « dignité de la personne humaine » avec le fameux n°16 sur la dignité de la conscience, prélude au décret sur la liberté religieuse (*Dignitatis Humanae*).
- La dimension communautaire, sans laquelle aucune émergence du sujet n'est possible. C'est cette dimension communautaire qui inspire l'ensemble de l'enseignement social de l'Eglise... et qui fonde « le principe de fraternité » en matière éthique.
- La dimension cosmique... le rapport à la création, supposant à la fois l'autonomie des réalités terrestres et la loi fondamentale de transformation des sociétés qu'est la loi de l'amour, manifestée en Jésus-Christ.

Dans ce gigantesque travail de discernement, l'Eglise n'est pas seule. Elle est en dialogue avec le monde. Certes elle apporte au monde, mais elle reçoit aussi beaucoup de la part du monde moderne ! G.S. 41 à 44)

5 – Pour poursuivre le chemin...

J'emprunte ma conclusion au Père Marie-Dominique Chenu (o.p.), l'un des artisans et inspirateurs de la constitution Gaudium et Spes... qui est aussi le grand spécialiste de Thomas d'Aquin !

Dans un petit livre au titre provocateur⁹, Marie-Dominique Chenu souligne avec force l'originalité et la nouveauté de la démarche de Gaudium et Spes. Il signale en particulier que les Pères du concile avaient bien pris soin d'éviter l'expression « *doctrine sociale de l'Eglise* » dans la rédaction des textes.

En effet, ce recours à une « *doctrine sociale* » qui serait propre à l'Eglise faisait trop penser à la nostalgie d'un retour à la chrétienté et à la prétention de l'Eglise à conduire les destinées de l'humanité !

S'appuyant sur la pensée de Paul VI lui-même¹⁰, il souligne qu'il est « *impossible de déterminer la pratique sociale en prenant comme référence commune pour tous les hommes, un monde idéal, censé refléter la gloire divine... mais sacralisant de fait une structuration hiérarchique particulière de l'ordre social !* » car ... « *Le rapport entre libération et salut n'a de sens que s'il est historiquement situé !* »

Et donc, selon M-D Chenu, il faudrait bannir l'expression de « *doctrine sociale de l'Eglise* », trop chargée d'ambigüités historiques et incapable de rendre compte de la nouvelle démarche introduite par la théologie des « signes des temps ». Et dans la foulée, M-D Chenu dénonce le

⁹ M-D Chenu : « La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie » - Cerf 1979.

¹⁰ Paul VI : *Lettre au Cardinal Roy « Octogesimo adveniens »* (1971)...

fait que, par un malencontreux malentendu, le secrétariat du concile se soit cru obligé de réinsérer le terme au n° 76 de Gaudium et Spes. Et ceci après la promulgation du texte !!!

En revanche, il loue à la fois le ton et le style nouveau de l'Eglise, exprimé par le pape Jean XXIII et, à sa suite, par le concile Vatican II : « *Non plus des impératifs doctrinaux avec leur imprégnation cléricale, mais un appel chaleureux à l'Evangile, impliqué dans l'expérience des hommes. De fait, parmi les signes des temps, Jean XXIII, dans une lumière prophétique, inscrit la situation des pauvres, premiers clients de l'espérance messianique. Eglise du témoignage et non pas Eglise du pouvoir* » !

Et pourtant, depuis Jean-Paul II, l'expression « *doctrine sociale de l'Eglise* » est revenue avec force... Benoît XVI en a publié un « compendium » ... François l'utilise très fréquemment... suivi par nombre de nos évêques. Est-ce dans le sens que dénonçait le père Chenu ? Ou l'expression aurait-elle revêtu un sens nouveau qui intégrerait la nouveauté de Vatican II ? Il nous faudra attendre la prochaine journée de Mars et les interventions de Dominique Maerten et de Dominique Foyer pour le savoir...

Raismes, le 28 février 2018 – Maxime Leroy.